

MONTIVILLIERS INFOS

En raison de l'évolution constante de la situation certaines informations de ce document ont pu connaître des modifications.

Retrouvez leur mise à jour sur ville-montivilliers.fr

Spécial
Covid-19



ville-montivilliers.fr



Merci à tous les acteurs qui œuvrent pour nous chaque jour. Nous relèverons tous ensemble ce défi avec les valeurs d'humanité et de solidarité. C'est par notre engagement collectif à agir que nous sortirons de cette crise. Prenez soin de vous et de vos proches.

VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

**Une situation exceptionnelle,
une organisation exceptionnelle !**

La crise sanitaire a bousculé le fonctionnement institutionnel de notre pays.

Le premier tour des élections municipales s'est tenu le 15 mars dernier. La liste « Avec vous pour Montivilliers » menée par Jérôme Dubost a été élue dès le 1^{er} tour. En raison de la pandémie de COVID-19, le Conseil Municipal d'installation des nouveaux élus a été reporté et la nouvelle équipe n'est pas encore entrée en fonction.

Dans cette attente, le Maire et les conseillers municipaux en exercice avant le 1^{er} tour conservent leur mandat jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau maire et des conseillers municipaux nouvellement élus.

La date de fin de cette prolongation n'est pas encore fixée mais le gouvernement annoncera la date d'entrée en fonction des nouveaux élus en s'appuyant sur les recommandations du conseil scientifique rendues le 8 mai 2020.

Le 26 mars 2020, Le Maire a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour organiser et assurer la continuité du service public avec les élus et les agents des services municipaux.

Dans le respect des institutions démocratiques, Daniel Fidelin a décidé de suspendre toutes les décisions qui pourraient avoir un impact important sur le prochain mandat et lorsque ces décisions ne peuvent être repoussées, il en informe Jérôme Dubost afin que celles-ci puissent être partagées.

VIE ÉCONOMIQUE RÉOUVERTURE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Montivilliers a renforcé le dispositif d'accueil du public au marché avec l'aide des commerçants pour sécuriser les flux, en mettant en place un seul sens de circulation dans les espaces de chalandise. Les usagers n'ont plus accès directement aux produits, seuls les commerçants placés désormais devant leur banc servent les clients.

À noter : Il est demandé à tous de continuer à respecter les distances de sécurité et les consignes sanitaires qui permettent au marché de demeurer ouvert et aux producteurs locaux de travailler.

Sens de circulation :

Première entrée : devant la Mairie pour accéder Place François Mitterrand, Cour aux poules et Cour Saint Philibert - Sortie par la voûte située rue Gambetta

Seconde entrée : rue Gambetta/Girot pour accéder rue Girot et Place Abbé Pierre (vos commerçants de la rue Gambetta sont déplacés rue Girot) – Sortie par la place Abbé Pierre.

Horaires : Tous les jeudis de 8 h 30 à 12 h 30

MARCHE BELLE ÉTOILE - Commerces ambulants primeur et fromager

Esplanade du Centre Commercial de la Belle Etoile - Le mardi de 15 h à 18 h

VIE ÉCONOMIQUE

LES COMMERÇANTS S'ADAPTENT, SOUTENONS-LES !

Livraisons à domicile, drive, commandes en ligne, les commerçants montivillonnais redoublent d'initiatives pour adapter leurs services aux conditions de la crise.

Consommons local pour les aider !

Montivilliers, la Communauté Urbaine, la CCI Seine Estuaire, la Région Normandie et l'ensemble des institutions apportent leur soutien à l'activité commerciale du territoire.

Leur rôle : aider les commerçants, notamment les petites structures, à promouvoir leurs offres de services qui, par la force des choses, ont évolué. Ces partenaires de l'économie locale ont ouvert plusieurs plateformes web complémentaires ces dernières semaines qui permettent d'entrer en contact avec eux, commander des drive à l'instar des grandes enseignes ou effectuer des livraisons à domicile.

N'hésitez pas à vous connecter régulièrement pour organiser vos achats sur leurs sites web mais aussi sur les pages Facebook, Instagram et autres de vos commerçants préférés. Ils sont alimentés tous les jours.

PAIEMENT DES ENTREPRISES

Dans le cadre de la continuité du service public, la ville accorde une vigilance toute particulière aux paiements des entreprises avec lesquelles elle travaille. Elle assure le mandatement des factures dans des délais courts en lien avec le Trésor public.

VOTRE MAIRIE VOS SERVICES MUNICIPAUX À PARTIR DU 11 MAI

Montivilliers a engagé un plan de réouverture progressif de ses services municipaux à compter du lundi 11 mai.



Accueil mairie et État Civil

Ouverture de 8 h 15 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Du lundi au vendredi, fermé le samedi

Démarches en ligne sur ville-montivilliers.fr



Les usagers devront obligatoirement porter un masque en entrant dans les lieux publics



Du gel hydro-alcoolique est à la disposition des usagers



Des panneaux mobiles en plexi ont été placés sur toute la longueur du bureau de l'accueil pour protéger les usagers et les hôtesses d'accueil



Des poteaux guide-fil sont installés pour indiquer aux usagers le chemin à prendre vers les hôtesses d'accueil, du rubalise matérialise, au sol, les 1 mètre de distanciation physique.

| Service Education Jeunesse

Du lundi au vendredi
8 h 15 - 12 h 30 | 13 h 30 - 16 h 30
02 35 30 96 45
jeunesse@ville-montivilliers.fr

| Centre Social Jean Moulin

Accueil uniquement les après-midis 13 h 30 - 17 h | 02 35 13 60 08
centresocial@ville-montivilliers.fr
Les activités d'accueil de groupe, associatives... sont momentanément suspendues.

| Espace lecture Jean Moulin

Reprise partielle d'activité pour les retraits « Lecture à emporter » et les retours de documents. Il est demandé d'apporter son propre sac.

Uniquement sur RDV au 02 35 13 60 68

Mardi : 14 h - 17 h | Mercredi : 14 h à 17 h
Tous les documents seront désinfectés et mis quelques jours en « quarantaine ».

| Bibliothèque Condorcet

02 35 30 96 10
bibliotheque@ville-montivilliers.fr

Lecture à emporter

Faites votre sélection sur le site bm-montivilliers.fr ou contactez-nous par téléphone du mardi au samedi pour nous indiquer vos goûts de lecture : une sélection vous sera proposée.

Le retrait se fera sur RDV :

Mercredi : 10 h - 13 h | 14 h - 18 h
Samedi : 10 h - 13 h | 14 h - 17 h

Retour des documents uniquement par la « boîte retour » située par la fenêtre du SAS d'accueil

Les autres services et bâtiments municipaux restent pour l'instant fermés au public.

CULTURE BILLETTERIE

Les événements de la programmation culturelle sont annulés ou reportés jusqu'à nouvel ordre. Consultez les modalités de remboursement de la billetterie directement sur ville-montivilliers.fr

EN SAVOIR +

Service Manifestations Publiques

02 35 30 96 58

culturel@ville-montivilliers.fr

Les lieux sont fermés, mais les échanges se poursuivent sur internet. Partage de coups de cœur, mise en ligne de ressources, de playlists ou de vidéos, le principal est de garder le lien.

ESPACES PUBLICS

UNE VILLE PROPRE, MÊME EN PÉRIODE DE CRISE

Déjections canines, sacs poubelles abandonnés, mégots de cigarette jetés par terre, sont l'affaire de tous ! STOP à l'incivisme confinement ou pas !

Propreté, l'affaire de tous

Par décision municipale, aucune désinfection des espaces publics n'est réalisée. Elle n'a aucun impact prouvé sur l'éradication du virus (*source : Haut Conseil de la santé publique*) et elle est polluante.

Les sollicitations d'intervention du service propreté urbaine peuvent être faites via le numéro de la mairie en demandant les services Techniques. Il est rappelé aux usagers qu'il convient de ne rien jeter sur l'espace public, d'autant plus en cette période de crise sanitaire durant laquelle le nettoyage se fait avec un personnel réduit.

Chaque concitoyen est encouragé à entretenir le bout de trottoir devant chez lui.

Le service Propreté urbaine poursuit ses missions essentielles d'entretien des espaces publics sur des secteurs prioritaires.



SÉCURITÉ

Avec la crise sanitaire, les missions de la Police Municipale ont évolué, la priorité restant la sécurité des habitants.

Depuis le début du confinement et jusqu'au 11 mai, les agents ont eu pour mission de vérifier les attestations de déplacement des piétons, mais aussi des automobilistes. Ils apaisent et rassurent les habitants de tous les quartiers de la ville et maintiennent les contrôles de circulation. Ces contacts ont permis d'échanger avec la population et de faire de la pédagogie en rappelant les règles sanitaires.

La police poursuit également ses missions de proximité et de respect de la réglementation. Pour assurer ses missions de service public, elle a mis en place une nouvelle organisation de travail, en divisant l'effectif en deux brigades qui assurent une semaine de service continu et mise en place d'une brigade de nuit. Une organisation qui permet d'être présent sur le terrain.

SANTÉ

UN « DRIVE-TEST » POUR DÉPISTER LE COVID-19

En lien avec l'ARS, le laboratoire LOISEL a installé un « drive-test » sur la place Abbé Pierre soutenu par la ville de Montivilliers dans la mise en place de ce dispositif opérationnel.

Ce drive-test est réservé aux patients qui présentent une ordonnance et les symptômes du Covid-19.



Laboratoire LOISEL
14 Place Abbé Pierre
76290 Montivilliers
02 32 79 52 90



Vous rencontrez des difficultés ? Vous connaissez une personne vulnérable ? Le CCAS peut vous proposer un accompagnement adapté à votre situation.

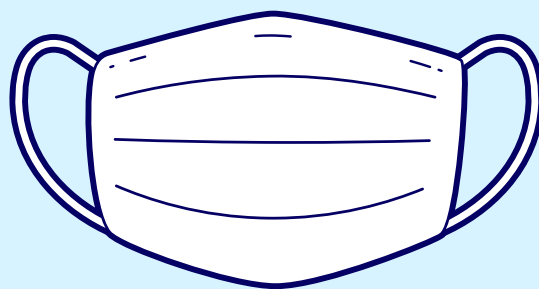
EN SAVOIR +

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
02 35 30 96 42
ccas@ville-montivilliers.fr

**L'accueil au public se fera
uniquement sur RDV.**

Port du masque obligatoire

SÉNIORS Le repas et la balade des aînés sont reportés en septembre sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Les modalités seront communiquées par courrier aux seniors qui étaient inscrits.



MONTIVILLIERS SOLIDAIRE 1 HABITANT = 1 MASQUE

Pour assurer à chacun de ses concitoyens, la sécurité et la protection à laquelle il a le droit, Montivilliers offre à chaque habitant de son territoire un masque « grand public ». 17 000 masques financés par la ville de Montivilliers et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Ce masque est complémentaire aux gestes barrières et la distanciation sociale. Il ne les remplace pas.

Le virus COVID-19 se trouve dans les gouttelettes de salive que l'on produit en éternuant, en toussant ou en postillonnant. Ces gouttelettes peuvent également se déposer sur des surfaces ou des objets que nous touchons. En portant nos mains à notre visage nous augmentons les risques de contamination pour nous-même ou pour les autres.

NOTICE D'UTILISATION

Ce masque ayant été manipulé lors de sa conception, il doit impérativement être lavé selon les conditions décrites (5.) avant toute utilisation.



1.

SE LAVER LES MAINS

Avant de mettre votre masque, lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.



2.

AJUSTER SON MASQUE

Prendre le masque par les élastiques. Le masque doit recouvrir votre nez et votre bouche. Pincez au niveau supérieur du nez.



3.

CHANGER SON MASQUE TOUTES LES 3 OU 4 H

Porté en continu, changez de masque toutes les 3 ou 4 heures maximum.



4.

PRÉCAUTIONS

Ne touchez pas votre masque. Pour l'enlever, prenez-le par l'élastique.



5.

ENTRETIEN

Lavez votre masque en machine entre 60°C et 90°
Séchage 2 h maximum après lavage.

**MASQUE
« GRAND PUBLIC »
LAVABLE 50 FOIS
CONFORME AUX NORMES
SANITAIRES
FABRIQUÉS EN EUROPE**



À la fin de son cycle de vie, le masque doit être placé dans un petit sac plastique qui devra être fermé et jeté dans une poubelle.